

L'information suivante est destinée à l'usage des membres de la Corporation Canadienne de Compensation de Produits Dérivés (« la CDCC ») et des participants agréés de Bourse de Montréal Inc. (la « Bourse »). Ce document est un sommaire officiel des conditions du rajustement. La CDCC et la Bourse n'assument aucune responsabilité quant à l'exactitude de ce sommaire. Les membres de la CDCC et les participants agréés de la Bourse doivent s'assurer d'avoir pris connaissance de la documentation publiée par les émetteurs concernés par cette transaction.



CIRCULAIRE 104-22

Le 23 août, 2022

**RAJUSTEMENT DE CONTRAT ANTICIPÉ
The Valens Company Inc. (VLNS)
Plan d'arrangement**

La Bourse et la CDCC souhaitent vous informer que SNDL Inc. (Nasdaq : SNDL) (« SNDL ») et The Valens Company Inc. (TSX : VLNS) (Nasdaq : VLNS) (« Valens ») ont le plaisir d'annoncer qu'elles ont conclu une convention d'arrangement (l'« arrangement ») ayant pour but de fusionner leurs entreprises et de créer une plateforme d'offre de cannabis verticalement intégrée de premier plan.

Selon les modalités de l'arrangement, les actionnaires de Valens recevront 0,3334 action ordinaire de SNDL pour chaque action de Valens (le « taux d'échange relatif à l'offre »).

L'opération sera réalisée aux termes d'un plan d'arrangement approuvé par le tribunal en vertu de la Loi canadienne sur les sociétés par actions. Il est prévu qu'une assemblée extraordinaire des actionnaires se tiendra vers la fin de novembre 2022.

L'opération sera assujettie aux conditions de clôture usuelles, dont l'obtention de l'approbation des actionnaires, des autorités de réglementation et du tribunal, et devrait être clôturée au cours du mois de janvier 2023.

VEUILLEZ VOUS ASSURER QUE TOUS LES CLIENTS QUI SONT EN POSITION ACHETEUR OU EN POSITION VENDEUR DANS CETTE CLASSE D'OPTIONS SOIENT INFORMÉS DU PRÉSENT AVIS.

Pour de plus amples informations, veuillez communiquer avec le département des opérations de marché au 514 871-7877. Les membres de la CDCC peuvent communiquer avec la division des opérations intégrées de la CDCC.

Antonio Discenza
Directeur, opérations de négociation des produits dérivés